CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E123050** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2011

Raison sociale : LYONNAISE TRAVAUX SERVICES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/01/2025

Capital : 8 000

225 RUE DES BROTTEAUX
01700 MIRIBEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 01700

Siret : 534 196 803 00033

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4313769

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 101031671 E MCE 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 101031671 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/08/2026

Téléphone : 09 88 43 86 36 **Fax :** 09 82 63 93 42

Portable : 06 66 17 10 22

Responsabilité légale :
BOUREDOUCEN KARIM DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.lyonnaisetravaux.com

E-mail : secretariat@lyonnaise-travaux-services.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 466 783 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10	24/03/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	24/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.